

NOTE EXPLICATIVE – INFORMATION

APPROBATION DU REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal du 12 novembre 2025 a pris une délibération approuvant le nouveau règlement d'ordre intérieur du conseil communal.

Par un courrier du 11 décembre 2025, le Service Public de Wallonie intérieur Action Sociale nous informe que cette délibération n'a fait l'objet d'aucune mesure de tutelle.